



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ACOSS

Question écrite n° 111807

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'inquiétude de l'ACOSS concernant les exonérations accordées en matière de cotisations sociales sur les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Il semble en effet qu'à la date du 10 octobre dernier les 238 millions d'euros de mesures d'exonérations accordées par l'État n'avaient toujours pas été compensés. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures pouvant être prises garantissant la compensation totale de toutes les exonérations susceptibles d'impacter le financement de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111807

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12382